Henri POULLOT

6 Rue Mansart
78190 TRAPPES

2 0130.501.523

Portable 0686.400.201

Courriel henri.pouillot@wanadoo.fr
Site: http://www.henri-pouillot.fr

Trappes le 27 octobre 2010

Monsieur Hervé MORIN Ministre de la Défense 14 Rue Saint Dominique 00452 ARMEES

Objet : Inauguration d'une stèle dans la Caserne de Pau

A la gloire d'un officier déserteur ayant été condamné à mort

Monsieur le Ministre,

Le 6 octobre dernier je vous interpellais au sujet de l'inauguration officielle du monument à l'effigie du colonel Pierre Château-Jobert à Pau, au pied du mât des couleurs de l'ancienne place des agrès de l'ETAP qui s'est déroulée le 22 octobre (copie jointe de ce courrier). Mais je n'ai toujours pas reçu de réponse.

Vous auriez répondu, téléphoniquement, à Madame le Maire de Pau, que vous n'étiez pas informé, et que si vous l'aviez su, vous vous seriez opposé. Pourtant, j'ai reçu le 7 octobre, à 11h58, un message électronique m'informant que mon courriel (double du courrier papier signé envoyé par la poste) avait été remis à votre Cabinet, donc 15 jours pleins avant l'inauguration. Il est donc incompréhensible que cette information se soit perdue dans les services de votre cabinet et ne puisse faire surface avec un délai de 2 bonnes semaines.

Je ne rappelle pas le passé sulfureux de cet officier. Simplement évoquer une partie du discours qui a été prononcée ce 22 octobre et que l'on retrouve sur les sites internet des associations ayant soutenu, organisé cette manifestation :

" L'un de nos brevetés militaires les plus anciens:

Le 7 novembre 1942, capitaine, il prend le commandement du 3ème Bataillon d'Infanterie de l'Air (SAS) qui devient, en juillet 1944, le 3ème Régiment de Chasseurs Parachutistes (RCP). Le 3ème RCP opère sur les arrières de l'ennemi, par petites unités, dans des régions non encore libérées du territoire métropolitain, du Poitou à la Bourgogne.

Rapidement prenant position sur la politique d'abandon :

Affecté au Niger en février 1961, il se solidarise avec les officiers qui, le 22 avril 1961, autour du général Challe, ont saisi le commandement à Alger, ce qui lui vaut plusieurs mois d'arrêts de forteresse.

Rien ne le fait changer dans sa position:

il rejoint clandestinement l'Algérie et se met aux ordres du général Salan, chef de l'OAS. En charge du Constantinois, il y retrouve le lieutenant Michel Alibert et y noue, en vue de leur ralliement, de nombreux contacts avec des officiers supérieurs et subalternes des régiments qui y sont stationnés, 13ème Dragons, 6ème Cuirassiers et 2ème REC (Le général Multrier, commandant de la zone Est Constantinois dira : "l'OAS progresse vite dans le Constantinois quand Château-Jobert en prend la tête''). Clandestin, en Métropole, en Algérie et en Espagne, il continue son combat; en 1965, il est condamné à mort par contumace.

Il revient à Morlaix le 3 novembre 1968, après la première amnistie de juin 1968. Il poursuit son action aux plans politique, social et spirituel en publiant plusieurs ouvrages d'analyse et de réflexion.

A cette manifestation était présente l'association ADIMAD-OAS qui a réalisé un reportage publié sur plusieurs sites internet. Je vous joins 2 photos significatives que l'on y retrouve :

- La première représente la bannière de cette association sur laquelle on peut y lire : "Les anciens détenus et exilés politiques de l'Algérie Française – ADIMAD"

- La seconde avec le drapeau de l'Adimad-OAS et la bannière portée par son président Jean-François Collin. (les 2 premiers à gauche de la photo).

Monsieur le Ministre, je me permets de vous rappeler, au cas où vous ne le connaîtriez pas, le passé de ce président actuel, J-F Collin. Il est présenté, dans le livre très documenté "Histoire secrète de l'OAS" de Georges Fleury (disant : "Moi aussi, j'ai été 'Algérie Française')" page 566 : Ce jeune sous lieutenant du groupement des commandos parachutistes a participé sous les ordres du Capitaine Murat à la prise du Palais d'été d'Alger au soir du 22 avril 1961. Sous le nom de code "Valentin" il a repéré que Yves Le Tac(1) était hospitalisé au Val de Grâce à Paris, Il participera à une première tentative d'assassinat, reportée au tout dernier moment, et ce n'est que par miracle que ce gaulliste échappera à l'attentat du 18 février 1962 perpétré par le commando dirigé par le lieutenant Godot, et préparé avec l'aide de JF Collin (2).

JF Collin a été emprisonné à l'Île de Ré pour ses activités dans l'OAS. Il a fait partie du "Maquis de l'Ouarsenis", cette organisation militaire de l'OAS qui rêvait de pouvoir ré-éditer le putsch manqué d'avril 1961. Accessoirement, il a été également été élu conseiller municipal du Front National à Hyères (83).

C'est cette association qui a érigé, avec la complicité d'élus, des stèles comme à Perpignan, Béziers, Marignane... faisant l'Apologie des criminels de l'OAS condamnés à mort et exécutés pour leurs crimes, et qui les présente comme des "héros". Il y a quelque temps elle annonçait le chiffre d'environ 1200 adhérents dont plus de 900 condamnés pour leur activité au sein de l'OAS.

Cette cérémonie, comme nous devions le craindre, se révélat donc bien être une cérémonie :

- A la gloire de l'OAS
- A l'incitation à la désobéissance des militaires
- A la justification de s'organiser pour mener des putschs contre la République
- A une apologie du crime terroriste.

Comment un ministre de la Défense peut-il tolérer une telle remise en cause des valeurs républicaines de la France ? Quelle sanction compte-t-il prendre à l'encontre des militaires qui ont commis, ce qui est considéré dans le monde du travail, comme une faute grave justifiant le licenciement immédiat de l'entreprise, sans indemnité.

Vous participez à un Gouvernement qui a organisé, il y a quelques mois, un débat sur "l'Identité Nationale". Est-ce l'exemple que vous avez décidé de donner à la jeunesse, et tout particulièrement aux jeunes recrues de l'Armée qui sont justement formées à Pau, en principe pour défendre notre patrie, pas pour y mener un coup d'état militaire.

En espérant que vous pourrez stopper immédiatement cette infamie

- en faisant modifier le nom de cette place (par exemple Général Jacques Pâris de Bollardière, un autre para, honneur, lui, de l'Armée Française)
- en faisant disparaître cette stèle
- en sanctionnant les responsables d'une telle initiative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes plus respectueuses salutations.

Henri POUILLOT.

Ps: Je vous envoie cette lettre par internet, le la publie sur mon site, la rend publique, et publierai votre réponse. Pour être certain que cette lettre vous parvienne je la déposerai moi-même dès demain à votre ministère.

- Copie à Monsieur le Chef d'Etat Major des Armées
- (1) Yves le TAC était le frère de l'ancien ministre Joël Le TAC, il était aussi Compagnon de la libération. Il était hospitalisé au Val de Grâce parce qu'il avait été blessé lors d'un attentat OAS à Alger en voulant prendre sa 2CV qui a explosé.
- (2) Au cours de la seconde tentative, un gendarme a été tué par le commando OAS



